

Les subsides

La motion parle du projet de loi sur Investissement Canada et indique qu'il n'a pas été suffisamment étudié en comité. Ce n'est tout simplement pas vrai.

La motion veut blâmer le gouvernement:

... du mépris qu'il manifeste à l'endroit du processus parlementaire en mettant fin à tout débat libre sur sa législation injuste relative à l'investissement sans prévoir suffisamment de temps pour étudier des douzaines d'amendements importants et constructifs.

Les amendements auxquels pense sans doute le député n'auraient fait que revenir en arrière et réinventer l'AEIE. En bref, ils auraient fait savoir au reste du monde qu'une fois de plus les investissements étrangers n'étaient pas les bienvenus au Canada. Cela fera également comprendre au million et demi de Canadiens qui sont au chômage qu'ils devront se passer des emplois que des capitaux étrangers auraient pu contribuer à créer. Comme les députés le savent, les deux Chambres du Parlement, ainsi que le comité permanent du développement régional, ont consacré beaucoup de temps à l'étude du projet de loi C-15. A mon avis, il est tout à fait approprié de discuter au comité des questions touchant Investissement Canada et l'investissement étranger.

A mes yeux, la création d'Investissement Canada permettra avant tout de favoriser de façon concrète l'investissement par des Canadiens et de trouver les étrangers désireux d'investir dans certaines régions du pays. Nous annoncerons certains de ces investissements. J'espère simplement que d'ici là, le porte-parole de l'opposition officielle, le député qui a saisi la Chambre de cette motion aujourd'hui, aura changé d'avis et qu'au lieu d'insister pratiquement pour que nous découragions l'emploi dans notre pays, il décidera de promouvoir les emplois pour les Canadiens. J'espère que tous les députés auront compris, après le débat d'aujourd'hui, que nous avons là encore une fois une preuve flagrante de l'attitude mesquine de l'opposition officielle qui, en réalité, est en train de devenir le parti de l'obstruction. Après avoir prouvé pendant plus de dix ans les effets catastrophiques de sa politique, ce parti est en train d'insister pratiquement pour que le gouvernement de l'heure renonce à rendre à notre économie sa vitalité et sa prospérité. Il incombe à tous les députés de reconnaître qu'il s'agit là d'obstructionnisme pur et simple et de respecter la volonté des Canadiens.

● (1200)

M. Deans: Monsieur le Président, j'ai une question précise à poser au ministre et je lui saurais gré d'y répondre. Elle porte sur l'acquisition par les industries Lapp de la société Canadian Porcelain. Ce projet d'achat a-t-il été soumis à l'AEIE? Au cas contraire, le ministre peut-il nous dire si l'Agence d'examen de l'investissement étranger devra examiner cette proposition? Dans l'affirmative, l'AEIE, une fois saisie du projet, devra-t-elle terminer son étude et présenter un rapport, quel que soit le sort réservé au projet de loi sur Investissement Canada dont la Chambre est saisie? Dans le cas contraire, le ministre peut-il garantir à la Chambre, ainsi qu'aux autres personnes intéressées, qu'en vertu des propositions relatives à Investissement Canada, il s'engagera à examiner ce projet d'acquisition pour s'assurer qu'il sert nos intérêts supérieurs?

M. Stevens: Monsieur le Président, comme vous vous en souvenez sans doute, le député a posé cette question à plusieurs reprises. En réalité, le gouvernement est entré en contact avec les personnes qui veulent empêcher le marché avec les industries Lapp, mais il existe deux autres parties qui pourraient

être intéressées et qui vont peut-être proposer une transaction avec cette société. En résumé, nous avons déclaré à Lapp que, si elle compte procéder à l'acquisition, ce projet devra faire l'objet d'un examen en vertu de la loi actuelle; nous supposons qu'elle va présenter une requête, auquel cas nous pourrions savoir exactement quels sont ses projets. De vive voix, bien entendu, les responsables de la société nous ont fait comprendre qu'au lieu de fermer l'entreprise ou de déménager tous ses biens aux États-Unis, comme l'ont indiqué certains députés, elle prendra cette initiative dans le but de relancer et de rouvrir la société au Canada.

M. Axworthy: Monsieur le Président, nous venons d'avoir le enième exemple de ces grands discours où l'on s'attaque aux socialistes et l'on rappelle le bilan catastrophique des libéraux en nous promettant toutes sortes de miracles extraordinaires grâce à l'investissement étranger. Je tiens à signaler, monsieur le Président, que toutes ces belles promesses ont malheureusement été répudiées au cours des séances de comité que nous avons tenues. Les représentants des investisseurs ont déclaré qu'ils ne s'attendaient pas à ce que les sociétés étrangères augmentent leurs investissements à la suite de la nouvelle loi. Le groupe des investisseurs de New York a même déclaré qu'il ne fallait pas s'attendre à un afflux important de nouveaux capitaux. Nous allons toutefois assister à un certain nombre d'acquisitions de sociétés canadiennes en activité parce que le projet de loi sur Investissement Canada prévoit une procédure d'examen beaucoup moins stricte.

Je voudrais signaler une autre chose qui m'a fait parfois sourire dans le discours du ministre, monsieur le Président, parce qu'il a une façon bien personnelle de conter l'histoire. Il est comme les Soviétiques qui ont pris le pouvoir dans les années 20 et qui ont refait complètement l'histoire de la Russie jusqu'à 500 ans en arrière. Le ministre adore parler des dix années terribles du gouvernement libéral. Toutefois, en sa qualité de ministre de l'Expansion industrielle régionale, il applique toutes les initiatives du gouvernement libéral, comme le Programme EDER, qui ont été mises en place par le gouvernement précédent. Il n'a pas supprimé l'Entente sur le développement économique et régional, que je sache. Je ne l'ai pas entendu dire non plus que l'idée de planifier conjointement avec les provinces était abominable. C'est nous qui avons mis en place le mécanisme et alloué les crédits, crédits que le ministre dépense maintenant allégrement en s'attribuant tout le mérite de cette initiative. Cela fait malheureusement partie du bilan désastreux dont il parle, mais il l'explique d'une autre façon. En fait, c'est notre ex-collègue, l'ancien député de Cornwall, qui a présenté le projet de loi pertinent à la Chambre. Nous avons négocié tous les accords en souffrance d'un bout à l'autre du Canada sauf deux, et nous avons négocié un certain nombre d'accords ancillaires dans la plupart des provinces. Nous avons mis de côté les crédits régionaux dont le ministre se sert actuellement pour ses dépenses.

J'ajouterai simplement que si le ministre avait tenu parole, il aurait vraisemblablement supprimé tous nos programmes désastreux au lieu de les maintenir et de les utiliser comme il le fait maintenant sans vergogne. Cette observation vaut également pour les programmes de formation, les programmes industriels et tous les autres programmes. Quel changement le gouvernement a-t-il apporté depuis qu'il exerce le pouvoir?